



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Chili

Question écrite n° 90180

## Texte de la question

L'investiture à la fonction de présidente du Chili, le 11 mars 2006, de la socialiste Michelle Bachelet ouvre une nouvelle ère pour ce pays. La France a suivi de près l'élection présidentielle chilienne, mais est restée particulièrement discrète sur ses intentions envers cet État d'Amérique du Sud suite à l'élection de Mme Bachelet. Or le Chili présente un fort potentiel de développement économique et occupe une place incontournable sur l'échiquier politique sud-américain. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer les mesures et initiatives que le Gouvernement entend prendre envers le Chili afin de resserrer et d'amplifier nos liens avec cet État.

## Texte de la réponse

La France est bien consciente de l'importance croissante du Chili sur la scène régionale aussi bien qu'internationale et du développement économique remarquable dont ce pays fait preuve, au point d'apparaître comme un modèle de prospérité et de bonne gouvernance en Amérique latine. Elle partage avec le Chili, par ailleurs, une très large communauté de vues sur la nécessité d'une mondialisation plus équitable et sur l'importance d'une approche multilatérale à cet égard. Depuis l'investiture de Mme Michelle Bachelet, à laquelle Mme Michèle Alliot-Marie représentait le gouvernement français, les liens avec le Chili se sont considérablement fortifiés. Le Président de la République a ainsi effectué une visite d'État à Santiago au mois de mai dernier. Cette visite a illustré la ferme volonté des deux pays de renforcer leur coopération politique à tous les niveaux par un dialogue constructif et global, d'intensifier la coopération dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la science, de l'innovation technologique et de la culture (six accords ont été signés), mais aussi d'accroître le volume des investissements, et plus généralement les flux commerciaux et financiers entre les deux pays. L'entrée en vigueur d'une convention fiscale de non double imposition et l'ouverture récente d'un vol direct d'Air France entre Paris et Santiago ne manqueront pas d'y contribuer. Le dialogue politique à haut niveau vient de s'illustrer à nouveau par la visite à Santiago, au début du mois de novembre, du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui a été reçu par la présidente Bachelet, le secrétaire général du gouvernement chilien et plusieurs ministres. Le volet économique n'a pas été oublié puisque se tenaient au même moment le colloque de nos conseillers du commerce extérieur pour l'Amérique latine et la visite d'une délégation du MEDEF. Une délégation de parlementaires chiliens est attendue à Paris fin novembre, à l'invitation du groupe d'amitié France-Chili de l'Assemblée nationale. Enfin, il convient de souligner la présence du Chili parmi les coparrains de l'initiative UNITAID, que le Chili a soutenue dès le début et de manière concrète en mettant en oeuvre la contribution volontaire sur les billets d'avion que la France appelait de ses vœux, au service de cette cause humanitaire.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 90180

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 28 mars 2006, page 3210

**Réponse publiée le** : 12 décembre 2006, page 12946